

Notice descriptive

Master 2 - Gestion de Programmes internationaux, intergouvernementaux et non-gouvernementaux (GPI) Formation Continue en e-learning

Année universitaire 2024-2025

Sommaire	Page
1. Objectifs de la formation.....	2
2. Compétences visées.....	2
3. Débouchés professionnels.....	2
4. Prérequis / L'accès à la formation.....	2
5. Programme de formation et durée.....	3
6. Programme de formation détaillé.....	4
7. Organisation pédagogique de la formation.....	5
8. Évaluations et examens.....	7
9. Procédure de sélection et d'inscription.....	7
10. Tarifs de la formation.....	8
11. Divers.....	8
12. Adresses et contacts.....	8

1. Objectifs de la formation

Le Parcours Gestion de programmes internationaux (GPI) affine d'abord les connaissances et les compétences en géopolitique, politiques publiques internationales, systèmes et programmes des Nations Unies, de l'Union européenne et des autres Organisations intergouvernementales. Il prépare notamment à l'administration des ONG, à l'analyse et la gestion de programmes à vaste échelle ou au niveau local, aux activités associées aux opérations de paix et d'aide humanitaire, à la mise en œuvre des stratégies de communication des Organisations, enfin à travailler à la résolution des conflits et à la gestion de crises.

Le Parcours GPI correspond au volet OIG-ONG (organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales) du Master. Il approfondit, développe et professionnalise les enseignements en relations internationales, politique étrangère, démographie politique internationale, économie politique internationale et gestion de crises de la 1ère année.

2. Compétences visées

Le Parcours GPI approfondit, développe et professionnalise les enseignements en relations internationales, politique étrangère et défense de la première année du Master. C'est pourquoi la moitié des enseignements restent de caractère théorique et académique de façon à parachever les cinq années d'études dans le supérieur. Comme dans les autres Masters, le même effort est demandé en termes de lectures et d'approfondissement intellectuel au fil de l'année, de façon à former de futurs cadres des relations internationales, structurés, mûrs et réfléchis, dotés d'une culture générale qui fait la différence en toutes circonstances.

3. Débouchés professionnels

Les débouchés sont nombreux dans la sphère internationale, mais aussi nationale (y compris, à l'occasion, la fonction publique territoriale ou hospitalière), dans le champ privé (y compris concurrentiel, certaines ONG s'apparentant à des prestataires de service soumis aux appels d'offre) comme dans celui de la fonction publique internationale (ONU, OCDE, UNESCO, etc). Le Parcours GPI ouvre la voie aux métiers de la fonction publique, de la sécurité, de la diplomatie, des OIG, des ONG, de l'humanitaire, de la presse, ainsi qu'aux activités de consultant. Spécifiquement : responsable de zone géographique ; chargé de gestion de projets ; chargé de développement ; chargé de communication ; chef de mission ; coordinateur ; collecteur de fonds ; attaché parlementaire spécialisé sur l'international.

Types d'emploi : consultant, responsable de zone géographique, chargé de gestion de projets, chargé de développement, chargé de communication, chef de mission, coordinateur, collecteur de fonds, attaché parlementaire spécialisé sur l'international...

4. Prérequis / L'accès à la formation

Le recrutement des participants s'effectuera sur la base d'un dossier de candidature en ligne (<https://ecandidat.univ-lyon3.fr>), soumis à la commission pédagogique du Master.

Pour accéder à cette formation, le candidat doit justifier d'un diplôme national conférant le grade de Master 1 idéalement en Science Politique, Droit, Economie, Gestion, Histoire, Géographie, LEA ou Sciences sociales.

Les candidats non titulaires d'un diplôme national conférant le grade de Master 1 devront obtenir préalablement une validation de leurs acquis professionnels et personnels (VAPP) délivrée par une commission constituée au sein de l'Université, après examen de la candidature.

Cette formation est accessible aux salariés, aux demandeurs d'emploi, travailleurs non-salariés ou à toute personne ayant interrompu ses études de plus de 2 ans (sur l'ensemble de son cursus scolaire) dans le cadre du statut formation continue professionnelle. Pour toute information complémentaire sur ce statut : <https://www.univ-lyon3.fr/formation-continue> .

5. Programme de formation et durée

SEMESTRE 3		
Matières	Crédits	Durée en heures
UE 1. Acteurs contemporains des relations internationales	5	20
UE 2. Cours spécifiques : Systèmes et programmes des Nations Unies	4	15
UE 2. Cours spécifiques : Budget, gestion et direction des ONG	4	15
UE 2. Cours spécifiques : Analyse et gestion de projets internationaux	4	15
UE 2. Politiques publiques internationales	4	15
UE 3. Assistance militaire internationale	4	15
UE Maîtrise Langue étrangère : Anglais 1	2	15
UE Professionnalisation : Tutorat	3	12
TOTAL DE LA FORMATION - SEMESTRE 3	30 crédits	122 heures

SEMESTRE 4		
Matières	Crédits	Durée en heures
UE 1. Géopolitique contemporaine des relations internationales	2	20
UE 2. Cours spécifiques : Systèmes et programmes des OIG régionales	2	15
UE 2. Cours spécifiques : Partenariats européens	2	15
UE 2. Cours spécifiques : Stratégies de communication des organisations	2	15
UE 2. Cours spécifiques : Résolution des conflits	2	15
UE 3. Simulation de gestion de crise	2	15
UE 3. Pratique diplomatique	2	15
UE Maîtrise Langue étrangère : Anglais 2	2	15
UE Professionnalisation : Mémoire	14	-
TOTAL DE LA FORMATION - SEMESTRE 4	30 crédits	125 heures

TOTAL DE LA FORMATION - SEMESTRE 3 et 4	60 crédits	247 heures
--	-------------------	-------------------

6. Programme de formation détaillé

SEMESTRE 3 :

- **Acteurs contemporains des relations internationales** : Cet enseignement vise à présenter la théorie des sujets ou des acteurs internationaux puis à étudier un sujet ou un acteur ou une série de sujets ou d'acteurs empiriques.
- **Systèmes et programmes des Nations Unies** : Le cours revient d'abord sur l'histoire et la structure des Nations Unies, en abordant la notion de "système" de manière critique. Il se penche ensuite sur la production normative des Nations Unies, avec une attention à la fois aux différents modes de production des normes et à la diversité de leurs objets.
Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiant·es avec le fonctionnement des Nations Unies et avec leur activité de production normative. Il s'appuie, pour ce faire, sur différentes approches théoriques des organisations internationales et sur des travaux empiriques.
Des notions de niveau licence de science politique généraliste, de sociologie et d'histoire des relations internationales sont importantes pour aborder au mieux les contenus du cours.
Au terme du cours, les participants doivent être capables de :
 - Comprendre le fonctionnement des organes de l'ONU et des organisations qui leur sont liées.
 - Connaître les enjeux pris en charge par les Nations Unies et les processus de production de normes à leur propos.
 - Mobiliser ces concepts pour interpréter des éléments d'histoire et d'actualité politiques.
- **Budget, gestion et direction des ONG** : Les éléments de ce cours auront pour objectif d'apporter une première approche de la gestion financière en ONG et une connaissance des concepts/outils utilisés pour réaliser un bon pilotage financier au niveau de l'organisation dans sa globalité, au niveau de la mission et d'un projet, au niveau du cycle de financement bailleur.
- **Analyse et gestion de projets internationaux** : Ce cours approche les projets internationaux sous l'angle des projets collaboratifs européens. Il permet aux étudiant·e-s de découvrir toute la vie d'un projet européen de recherche et d'innovation, de l'appel à projet à la fin de son implémentation. Ils découvrent le fonctionnement des projets, les attentes de la commission européenne qui les finance, les défis associés à leur conception et à la construction d'un partenariat européen ainsi que le déroulement de l'implémentation. A la fin du cours, les étudiant·e-s sont familiarisés avec l'environnement de recherche et d'innovation européen (programmes de financement, terminologie) et capables d'analyser un appel à projet, ils comprennent les enjeux des projets européens et ont touché à des méthodologies de développement et de gestion de ces projets. Ils y développent des compétences d'analyse et de synthèse.
- **Assistance militaire internationale** : Cet enseignement vise à étudier la Politique Etrangère des acteurs des relations internationales sous le prisme de l'action de mode indirect qu'est l'assistance militaire sous toutes ses formes. Remise au devant de l'actualité avec la guerre en Ukraine, l'assistance militaire internationale possède une généalogie historique et conceptuelle riche qui éclaire l'action des Etats et organisations internationales contemporaine.
- **Maîtrise Langue Etrangère : Anglais 1**. Ce cours est conçu non pas comme un cours d'anglais classique mais comme une immersion en anglais dans une matière spécifique aux relations internationales.
- **Politiques publiques internationales**
- **Tutorat** : Ce module a pour objectif d'accompagner l'apprenant dans la recherche d'un stage et/ou dans l'élaboration de son projet professionnel.

SEMESTRE 4 :

- **Géopolitique contemporaine des relations internationales** : Cet enseignement vise à étudier les objets des relations internationales ou les enjeux territoriaux.
- **Systèmes et programmes des OIG régionales** : Le cours permet de connaître et comprendre le fonctionnement des organisations intergouvernementales, les O.I.G. et les O.I. Le cours est axé sur la connaissance de la structure et du fonctionnement des O.I.G. régionales et sous-régionales et favorise la compréhension des interrelations existantes entre les organisations universelles / internationales interrégionales, L'ONU et les institutions spécialisées.
- **Partenariats européens** : Le cours « Partenariats européens » porte sur l'analyse des différents partenariats conclus par l'Union européenne, ses États membres avec des États tiers et visant au développement de coopérations protéiformes ayant toutes pour finalité à court, moyen ou long terme la mise en place de zone de libre-échange ou l'admission d'un État au sein de l'Union. L'étude des différentes catégories d'accords internationaux permettra de comprendre à la fois la diversité des partenariats conclus par l'UE mais aussi l'homogénéité qu'ils peuvent présenter. Ce cours fournira également une connaissance de la politique de conditionnalité de l'UE.
- **Stratégies de communication des organisations** : Ce cours permet d'appréhender les origines de la communication et comment elle s'est mise en place dans les différentes structures de notre société. Des outils sont proposés pour utiliser celle-ci à la fois dans une démarche de communication mais aussi de marketing ou de crise.
Un focus sur les acteurs, les cibles et les messages de cette communication et de ses enjeux est proposé. Enfin, afin de s'inscrire dans la formation du Master, focus sur la communication humanitaire est proposée. Des exercices de mise en situation sont proposés pour appréhender le travail en équipe et les documents indispensables à produire pour parer à une crise.
- **Résolutions des conflits** : Il s'agit dans ce cours de mieux comprendre les enjeux de la gestion pacifique d'un conflit en prenant appui sur la zone Asie.
- **Simulation de gestion de crise**
- **Pratique diplomatique**
- **Maîtrise Langue Etrangère : Anglais 2** : ce cours est conçu non pas comme un cours d'anglais classique mais comme une immersion en anglais dans une matière spécifique aux relations internationales.
- **Stage et Mémoire de stage** : La réalisation d'un mémoire de stage ou d'activité (et non d'un rapport) est requise dans le cadre du parcours GPI.

7. Organisation pédagogique de la formation

Durée et rythme de la formation

L'inscription universitaire pour cette formation (cycle complet) est de fin octobre au 30 septembre.

Les enseignements ont lieu de fin octobre à fin mai. Un mémoire de recherche est à rendre en fin de formation.

L'apprentissage est basé sur une acquisition et un développement de compétences.

Les contenus théoriques constituent une base de connaissances, laquelle est ensuite réexploitée au travers des différentes évaluations proposées par les enseignants.

Pour cela, les apprenants disposent :

- des contenus en ligne (des supports écrits au format PDF accessibles via une plateforme pédagogique). La mise à disposition des contenus pédagogiques se fait de façon progressive, au fil de l'année ;
- d'un accès à la bibliothèque numérique de l'Université, afin de permettre au participant de faire des recherches personnelles pour suivre l'actualité et compléter ses connaissances ; ce travail de recherches personnelles est indispensable ;

- d'un accompagnement pédagogique à distance : forum d'échange avec ses pairs et/ou avec les enseignants, réunions virtuelles et accompagnement individualisé réalisé par le coordinateur pédagogique dédié à la promotion.

La formation se déroule totalement à distance sauf pour les examens terminaux (voir rubrique « évaluation / examens »).

Accompagnement

Un accompagnement pédagogique réactif est proposé tout au long de la formation via un forum d'échange sur la plateforme pédagogique mais également par mail ou par téléphone. Cette organisation sera présentée par l'équipe pédagogique en début de formation.

Les conditions et temps de travail

Il appartient au participant d'organiser son travail personnel à sa convenance, soit en tranches horaires quotidiennes, soit en journées de travail.

En formation à distance, il est recommandé de se consacrer quotidiennement à sa formation et d'anticiper les échéances en se fixant des objectifs réguliers. Un effort continu d'apprentissage et de réflexion sera l'une des conditions du succès.

Équipement informatique indispensable pour suivre la formation

Le participant à cette formation doit être équipé d'un ordinateur. Il est impératif de disposer d'une connexion internet haut débit.

Il faudra également installer : Adobe Acrobat Reader et Java. Les navigateurs, plugins et logiciels correspondants sont téléchargeables gratuitement. Une suite bureautique (Microsoft Office, OpenOffice...) sera également nécessaire pour traiter les devoirs de contrôle continu.

Il est préconisé d'utiliser la dernière version d'un navigateur (Chrome, Firefox, etc.) et des logiciels, pour un fonctionnement optimal de la plateforme pédagogique de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Stage

Un stage minimum de 3 mois (soit 420 heures) et au maximum de 6 mois (840 heures) est obligatoire pour le parcours GPI durant l'année universitaire.

Le participant salarié peut être dispensé du stage obligatoire sous réserve de produire une copie de son contrat de travail en cours, et sous réserve que les missions effectuées soient cohérentes avec la formation.

Mémoire

La rédaction d'un mémoire de stage ou d'activité de 80 à 120 pages devra être réalisée par le participant sous la direction d'un directeur de mémoire (attribué par l'équipe pédagogique).

Le mémoire devra être rendu en 1^{ère} session : fin mai - début juin ou en 2^{ème} session : fin août - début septembre, au choix.

Le mémoire fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

8. Évaluations et examens

Les examens terminaux (TE/O) sont organisés par la Faculté de Droit Virtuelle, en présentiel, au sein des locaux de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Les examens se déroulent en deux sessions au choix : en juin pour la session 1 ou en septembre pour la session 2 (rattrapage). Chaque session regroupe toutes les matières du semestre 3 et du semestre 4 évaluées par des examens terminaux.

Les autres matières seront évaluées, pendant l'année scolaire, par des contrôles continus (CC) à distance. Ces derniers sont obligatoires et ne font l'objet d'une session de rattrapages ou d'examen terminal.

Evaluation	Type d'évaluation	Durée
Matières évaluées par des examens terminaux	Chaque matière fera l'objet d'un examen écrit ou oral en présentiel	De 1h30 à 3 heures par matières
Mémoire	Soutenance orale en présentiel ou à distance	20 minutes

Les modalités précises d'évaluation (CC ou TE/O) ne sont pas connues à ce jour mais seront indiquées aux participants au début de la formation.

Obtention du Master

Le diplôme est décerné aux participants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à chaque semestre.

Les matières d'un semestre se compensent entre elles mais les deux semestres ne se compensent entre eux.

Les participants qui n'ont pas obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à un semestre pourront se présenter à la session 2 (session de rattrapage) en septembre.

L'inscription à la session de rattrapage est automatique et sans frais supplémentaires.

9. Procédure de sélection et d'inscription

Étape 1 : dépôt de candidature en ligne

Une candidature est à déposer sur le portail de candidature de l'Université Jean Moulin Lyon 3 (<https://ecandidat.univ-lyon3.fr>) lors de l'ouverture des sélections. Les candidatures sont ouvertes, pour information, annuellement et en général d'avril à juin.

Les dates sont précisées sur le portail de candidature de l'Université Jean Moulin Lyon 3 ou sur la page internet de la formation (<https://facedroit.univ-lyon3.fr/formation-continue-a-distance-e-learning-master-2eme-annee-relations-internationales>).

Après examen de la candidature (et éventuellement validation de la commission VAPP), le candidat sera averti de la décision de la commission pédagogique compétente, qu'elle soit positive ou négative.

Étape 2 : si la candidature est retenue

Si le candidat reçoit un avis favorable pour intégrer la formation, il recevra de l'Université un mail lui expliquant la procédure à suivre pour confirmer son admission. Le candidat recevra éventuellement une convention de formation professionnelle à signer et à retourner à l'Université.

Étape 3 : inscription administrative à l'Université

Après réception et validation de son dossier d'admission par les services de l'Université Jean Moulin Lyon 3, le candidat sera autorisé à finaliser son inscription à l'Université Jean Moulin Lyon 3 via le portail des inscriptions et en s'acquittant des droits d'inscription universitaires.

10. Tarifs de la formation

Le coût pédagogique de la formation est de 3 300 €.

Un demi-tarif est accordé aux demandeurs d'emploi sous réserve de conditions.

Les droits d'inscription universitaires sont à la charge du participant. Le montant des droits d'inscription universitaires annuels est de 243 €. Les tarifs 2023/2024 sont donnés à titre indicatif, les tarifs 2024/2025 ne sont pas connus à ce jour.

11. Divers

Assiduité

L'assiduité en formation continue sera attestée en fonction de la progression pédagogique réalisée par le candidat. Cette progression sera évaluable par des jalons de progression déterminés par l'équipe pédagogique.

RNCP

Le numéro RNCP du master est le : RNCP38178

Effectif de la promotion

L'effectif maximal de la promotion est fixé à 30 participants.

CPF

La formation est éligible au CPF.

12. Adresses et contacts

Directeur du Master : Monsieur David CUMIN (david.cumin@univ-lyon3.fr)

Responsable Pédagogique : Monsieur François DAVID

Coordinateur pédagogique : Monsieur Djibril Niang SARR (djibril-niang.sarr@univ-lyon3.fr)

Renseignements complémentaires

Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de droit - Service FDV

Accueil : Service Formation Continue, 15 quai Claude Bernard - 69007 LYON

Adresse postale : 1C, avenue des Frères Lumière - CS78242 - 69372 LYON Cedex 08

Tél : 04 78 78 71 40

Contact : fc.droit@univ-lyon3.fr

Document sous réserve de modifications.

Des modifications sont susceptibles d'être réalisées avant le début de l'entrée en formation.